

DEPARTEMENT DU CALVADOS
Mairie de
MONCEAUX EN BESSIN
14400
Tel: 02.31.21.96.43

Date de convocation : 05/09/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 12 septembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle du Conseil de Monceaux en Bessin, sous la présidence de M. Michel BONNEAU, Adjoint au Maire de Monceaux en Bessin.

Membres en exercices : 12

Présents : 07

Votants : 09

Etaient présents :

Mme Elise BADER, M. Wilfried GORHY, M. Xavier GUILBERT, Mme Mylène LEBARBEY, M. Gilles MALHERBE, M. Alain SOUHARD, Conseillers.

Absent excusé :

M. Gilles ISABELLE a donné pouvoir à M. Michel BONNEAU

Mme Evelyne LELANDOIS a donné pouvoir à Mme Mylène LEBARBEY

Absents :

M. Bertrand VIARD, M. Bruno OLIVE, Mme. Aurélie TAILLEBOSQ

Secrétaire de séance : Mylène LEBARBEY

Ordre du jour :

- I^o/ Administratif
- II^o/ Point Financiers
- III^o/ Travaux (en cours, à envisager)
- IV^o/ Intercommunalité et Syndicats
- V^o/ Animations Communales
- VI^o/ Questions diverses et tour de table

Approbation du Conseil Municipal du 27/06/2022 à l'unanimité

I°/ Administratif

I°/ 1 Administratif

M. Michel BONNEAU, Maire Adjoint rappelle au le conseil municipal qu'en vertu de l'arrêté préfectoral du 12 08 2022, le lavage de voiture en station de lavage et hors station est interdit.

I°/ 2 Administratif

M. Michel BONNEAU rappelle au Conseil Municipal que suite à sa dernière réunion, l'assemblée est de nouveau pourvue de trois adjoints. Par arrêté en date du 28/06/2022, le Maire a donné délégation à Mme LEBARBEY, 1^{er} Adjoint, , pour les affaires financières.

II°/ Finances – point financier

M. Michel BONNEAU présente **la situation financière** du budget communal 2022, concernant l'exercice en cours, qui peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT : BUDGET VOTE : 398 203,38 € (EN 2021 : 343 499,70 €)

Dépenses 2022 : 106 364.00 €

Recettes 2022 : 90 286.65 €

INVESTISSEMENT : BUDGET VOTE : 99 088,00 € (EN 2021 : 60 500,00 €)

Dépenses : 54 174.90 €

Recettes : 23 819.32 €

Le Conseil Municipal prend note de ces chiffres.

III°/ Travaux

III.1°/ Rappel des travaux entrepris 2022

M. Michel BONNEAU indique que les travaux 2022 sont importants et diffus, une grande partie a été entreprise via notre intercommunalité, d'autres avec le partenariat avec l'aménageur.

Il ajoute que la liste ci-dessous montre que la municipalité avance dans ses investissements pour sa population.

Néanmoins, il signale un point délicat : celui de la mise en place de la fibre optique où des quartiers ne sont toujours pas desservi par l'opérateur malgré nos demandes.

1. La sente de La Chesnaie a été réhabilités tant sur le point de vue voirie que celui de la pose de l'éclairage public.
2. L'extension du Columbarium a été réalisé (doublement de capacité).
3. Les travaux d'aménagement de la résidence les violettes ont été actés par l'aménageur Triumvirats Finances en Juillet 2022. Ceux-ci s'étendent avec la réfection de la voie des violettes. Le sens de circulation de la rue des violettes sera impacté pendant les travaux et par la suite deviendra à double sens (signalétique à prévoir).
4. Le projet de l'extension Salle Polyvalente sera entrepris en septembre 2022.
5. La mise en place d'une bâche à incendie par Bayeux intercom est programmée en septembre 2022. La zone de travail sera balisée et interdite au public (zone entre la plateforme container et sdf).
6. Travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable depuis le bourg (lieu Thanis) et le pont Yaulne. Ces travaux sont terminés. Ils font partie d'une opération qui couvre la rénovation

de notre réseau de distribution d'eau qui comprendra une deuxième tranche de travaux du pont Yaulne vers le hameau de Blary.

7. DAE : la mise en place se fait actuellement au niveau de la mairie et de la salle polyvalente.
8. Travaux cimetière : engazonnement en cours ...
9. SDEC : à venir les travaux d'effacement RD6a entre le rond-point de Cremel et le carrefour Violettes/RD6a.

DM2022.09.12-1

III.2°/ Travaux à envisager

M. Michel BONNEAU demande aux membres du conseil municipal de débattre sur les investissements à venir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal évoque que :

- Les arbres rue des Pommiers soient élagués
- Une signalétique soit réalisée sur la RD6 : passage piéton, « céder le passage », « stop »,..
- Une signalétique rappelant la vitesse autorisée sur la RD 192 soit installée

IV°/ Intercommunalité & Syndicats

IV.1°/ Intercommunalité

M. Michel BONNEAU rappelle au Conseil Municipal, les liens d'accès aux Compte-rendu des séances intercommunautaires.

DM2022.09.12-2

IV.2°/ Syndicats

M. Michel BONNEAU rappelle au Conseil Municipal que lors de son comité syndical du 7 mars 2022, le syndicat Collectéa responsable de la collecte des déchets a décidé la suppression du ramassage des déchets verts sur le territoire de notre municipalité. Il ajoute que cette décision impose à chacun des habitants de Monceaux en Bessin, de trouver une alternative personnelle pour remplacer ce service. Il indique qu'une information aux habitants a été diffusée en mai 2022, précisant " *que La commune met tout en œuvre pour essayer de trouver des solutions alternatives. Nous reviendrons vers vous au cours de l'année.*"

Il signale que la fin de la collecte se termine d'ici fin octobre, et qu'il est impératif de donner une réponse pour l'année 2023 aux administrés. Il précise que la question reste entière, quelle option retenir pour pallier à cette dissolution de collecte ?

Le Conseil Municipal, après en discuté, demande qu'un nouvel avis soit distribué aux habitants. Il mandate le Maire pour se renseigner d'un éventuel recours administratif voir juridique.

V°/ Animation

V.1°/ manifestations

1 - Fête des voisins : M. Michel BONNEAU informe le Conseil Municipal que cette animation a été annulée et reportée en 2023.

DM2022.09.12-3

2 - Repas des aînés : Le Conseil Municipal mandate la commission animation pour solliciter des devis auprès de restaurants afin d'étudier cette éventuelle possibilité. Il suggère une entente avec la commune de Subles

DM2022.09.12-4

3 – Noël des enfants : le Conseil Municipal mandate la Commission animation.

4 – Illuminations de Noël : M. Michel BONNEAU indique qu'un contrat a été signé pour 3 ans

5 - Manifestation autres : un marché pourrait avoir lieu au printemps, journal communal. Le Conseil Municipal propose de faire une activité à l'occasion de Halloween.

6 – journées commémoratives (11 nov)

VI°/ Questions diverses

VI.1°/ Questions diverses : néant

VI.2°/ Tour de table : néant

Observations et réclamations : Néant

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits:
La séance est close à 19h50

Le Maire,
Gilles ISABELLE



Nous, Michel BONNEAU, Maire Adjoint,
Clôture et arrêtons la séance du 12 septembre 2022

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
DM2022.09.12-1	Proposition de travaux	Approuvé
DM2022.09.12-2	Collectéa – recours administratif	Approuvé
DM2022.09.12-3	Organisation du repas des Aînés	Approuvé
DM2022.09.12-4	Organisation du Noël des enfants	Approuvé

Le Président de séance,
Le Maire Adjoint,
Michel BONNEAU

La Secrétaire de Séance,
Le Maire Adjoint,
Mylène LEBARBEY